

CHAUVE-SOURIS

Voir les versets relatifs

Commune en Palestine : on y a trouvé dix-sept espèces différentes de chiroptères, dont l'oreillard (*plecotus auritus*), le grand fer à cheval (*rhinolophus ferrum equinum*), et des variétés spéciales aux pays chauds ; toutes sont insectivores, sauf la roussette d'Égypte, qui est frugivore. La chauve souris. figure dans la liste des oiseaux impurs ([Le 11:19](#), [De 14:18](#)), mais à la fin, évidemment à cause de sa constitution particulière : toute la science antique (Platon, Aristote, Pline) considérait la chauve-souris comme un oiseau à part, et ce n'est qu'en 1683 qu'elle a été classée parmi les mammifères.

On sait que cet animal nocturne se retire pendant la journée dans les lieux obscurs inhabités, grottes, ruines de maisons ou de tombeaux, et vole de-ci de là sans bruit par les chaudes soirées ; en Palestine la chauve-souris se trouve surtout dans la vallée du Jourdain, où abondent les cavernes de roches calcaires : deux textes la citent parmi les bêtes répugnantes des lieux déserts, rats, chats sauvages, etc. ([Esa 2:20](#), Lettre de [Jérémie 22](#)).

Utilisé avec autorisation de Yves PETRAKIAN

Vous avez aimé ? Partagez autour de vous !

